

POINT A LA DATE
DU :
10 avril 2020
16H00



information
CORONAVIRUS

LE POINT SUR LA SITUATION

L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CTL et CHSCT avec la présence de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST), le médecin de prévention (MP), l'assistante de service social (ASS), l'assistante de prévention (AP), le secrétaire animateur CHSCT, les représentants élus des organisations syndicales (OS) et la Direction.

Situation des effectifs au 09 avril 2020:

- 155 agents présents sur 770 soit près de 20 %
- 89 agents en télétravail
- 63 agents en ASA garde d'enfants
- 114 agents en ASA suite à fragilité
- 294 agents en ASA-CA030
- 55 agents autres ASA

Quid du nombre d'agents dans le département :

Suite à la demande des OS sur le nombre total d'agents, la Direction a enfin apporté les précisions que nous attendions : la base est de 770 agents payés dont certains n'avaient pas été recensés dès le début car en positions particulières.

Situation des Centre des Finances Publiques de Loches et Amboise :

Le Médecin de Prévention nous indique que la situation est stationnaire dans ces deux postes. Ces deux sites fonctionnent toujours à effectif réduit. Il a validé la reprise du travail pour le gardien de Loches.

Aucune inquiétude n'est à avoir concernant les autres agents malades.

Une nouvelle suspicion a été déclarée au CGR, dans la matinée. Le collègue a été écarté. En effet, il présente quelques signes cliniques alors qu'un de ses proches a été diagnostiqué positif au COVID-19. Il n'y a également pas d'inquiétude à priori, cet agent était seul dans son bureau (sans interaction professionnelle du jeudi au mercredi suivant), et les gestes barrières sont respectés. Les agents ont été bien informés de la conduite à tenir en cas d'apparition de quelconques symptômes.

Le MP suit toutes ces situations de très près.

Campagne déclaration Impôts sur le Revenu 2020 :

La Direction Générale table sur un taux de présence des agents dans les SIP de 40%.

Ce n'est qu'une hypothèse de travail que le directeur départemental d'Indre-et-Loire considère comme évolutive en fonction des besoins.

Il n'y aura aucune réception physique du public. D'un point de vue sanitaire, les conditions matérielles envisagées prévoient un seul agent par bureau ou deux à trois personnes par plateau; la règle de 2m de sécurité entre chaque poste de travail sera respectée.

Sur le site de Champ Girault, un bureau sera dédié à chaque agent tout le temps de la campagne sous confinement et le huitième étage sera utilisé à cette fin. L'ouverture du courrier se fera, comme actuellement, avec écoulement d'un délai de 24 heures après réception.

Les chefs de service seront incités à remplacer les réunions en présentiel par des audioconférences.

La Direction réfléchit à instituer un sens de la circulation afin d'éviter le croisement des personnes, par exemple, entrer coté personnel et sortir coté Champ Girault.

Il sera demandé aux agents de prioriser les escaliers et de laisser le plus possible de portes ouvertes ...

Des flacons de gel hydroalcoolique seront installés aux points stratégiques comme la sortie des ascenseurs, qui devront contenir une seule personne à la fois...)

Nous avons aussi demandé que tous les espaces de circulation et les toilettes soient nettoyés et désinfectés a minima deux fois par jour. La Direction a contacté les sociétés de nettoyage en ce sens.

Une réflexion est en cours pour supprimer l'accès aux cafétérias et l'utilisation des distributeurs de boissons, ces lieux et ce type de matériel présentant un risque important de contamination

Pour le déjeuner, idem, la Direction privilégie que les agents mangent exceptionnellement sur leur lieu de travail, contrairement aux préconisations réglementaires de l'ISST. L'utilisation de réfrigérateurs et micro-ondes communs pose également des problèmes d'hygiène. cette question "utilisation ou pas" est en cours de réflexion.

Pour les trois sites extérieurs, Amboise, Chinon et Loches les mêmes règles seront mises en place, la superficie des locaux doit le permettre.

La Direction et le service BIL travaillent sur ces plans organisationnels de distanciation et devraient proposer deux fiches « techniques » aux OS.

Au niveau des métiers il convient de renforcer le télétravail; le département devrait être doté de téléphones portables professionnels. Les télétravailleurs pourront ainsi rappeler les usagers qui auront laissé un message téléphonique ou bien effectué une demande sur e-contact.

Des agent actuellement en ASA CA030, ayant travaillé en SIP depuis moins de deux ans, pourront être appelés en renfort. En ce sens, le dispositif e-formation leur est également dédié.

Un numéro vert géré par les Centres de Contact sera le même pour tous les usagers métropolitains; Les agents devront s'adapter afin de pallier l'impossibilité

d'assurer toute réception physique. Les usagers pourront demander un rdv téléphonique via e-contact.

Il est prévu que 50 % de l'effectif du CPS soit assigné à cette tâche.

Actuellement le CPS dispose de 7 Marguerites pouvant accueillir chacune quatre agents; La direction envisage d'installer deux agents par marguerite en diagonale, ce qui permettra donc à 14 agents de travailler sur le site. Il est, en outre, prévu de déporter sur d'autres salles du même étage une dizaine de membres de l'EDR (dont ceux formés au PAS). Cela permettra d'augmenter la capacité du CPS.

Le but étant de ne pas empiéter sur les autres services (1^{er} et RDC), les agents pourront se restaurer dans une salle ou plusieurs salles attenantes (?) en respectant les distances de sécurité.

Suivi de la mise en place du télétravail et du travail à distance :

La référente départementale télétravail a été chargée de cette mission.

Pour répondre à la demande syndicale d'un suivi par la Direction des conditions de travail des télétravailleurs plus nombreux, un point a été fait sur les 39 premiers contacts pris auprès des télétravailleurs actuels.

- Sur 89 agents :

- 66 agents relèvent d'une configuration informatique de travail à distance type VPN15 (pour rappel consiste au déport du poste de travail de l'agent à son domicile)

- 18 agents avaient, antérieurement à la pandémie, signé une convention de télétravail pour une journée par semaine. Ceux relevant du PCA sont donc passés à 5 jours de télétravail sans que cela leur pose de difficulté particulière.

- 21 télétravailleurs en mode VPN 15 indiquent pour certains, avoir eu besoin de quelques jours pour s'organiser et se familiariser à cette méthodologie qui implique des contraintes notamment en matière d'impression (copies d'écran envoyées aux collègues présents sur site, enregistrement dans un fichier partagé...). Les agents se déclarent satisfaits en la période de pouvoir télétravailler.

Concernant les horaires effectués, certains peuvent travailler en « décalé » mais tous semblent se caler sur les amplitudes habituelles et se déconnecter à une heure décente.

Derniers chiffres de la journée de vendredi 10 avril :

- nombre d'agents présents: 155
- nombre d'agents absents: 615
- en télétravail: 90
- nombre d'agents en garde d'enfants: 61

La prochaine audioconférence aura lieu le mardi 14 avril 2020 après-midi.

Pour appeler la cellule de soutien psychologique de la DGFIP :

**composez le n°0805 230 809
si vous êtes agent**

**composez le n°0805 230 416
si vous êtes encadrant/chef de service**

Par ailleurs, sont pleinement mobilisées en Indre-et-Loire et restent à votre écoute pour tout sujet relevant de leur domaine de compétence :

Christine BIZOUARNE, Médecin de prévention,
christine.bizouarne@finances.gouv.fr, tél. 02.47.20.57.01

Marie-Eve Haeffelin, Assistante de service social,
marie-eve.haeffelin@finances.gouv.fr, tél. 02 47 20 67 01 / 06 31 86 15 04

Agnès LEMOINE, Assistante de prévention,
agnes.lemoine@dgfip.finances.gouv.fr, tél. 02 47 21 74 24 / 06 73 56 43 26

N'oubliez-pas ;

Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Adresse du site de la CGT Finances Publiques 37: <http://www.dgfip.cgt.fr/037/>

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : <mailto:geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr>

Marie AUDEBERT : marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

Désormais,

La rubrique VIE PRATIQUE > SYNDICATS du site ULYSSE 37 a été mise à jour, vous pouvez désormais, accéder directement au site de Solidaires Finances Publiques 37 !...

FO :

Gilles LAVERGNE : gilles.lavergne@dgfip.finances.gouv.fr

Sylvie AKHBARI : sylvie.akhbari@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse du site local FO-DGFIP37 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/> à partir de "nous contacter"



